

Rapport d'évaluation

Plan d'action GECO INGENIERIE



Juillet 2023

Rapport d'évaluation des engagements pris par l'entreprise GECO INGENIERIE dans le cadre du programme Entreprises engagées pour la nature

GECO INGENIERIE			
Date d'adhésion au programme	10/03/2020	Date d'engagement dans le programme	15/01/2021
Durée prévue pour la mise en œuvre du plan d'action déposé	3 ans (2021 - 2023)		

Date de transmission du rapport de suivi	01/03/2023
Plan d'action évalué	1 ^{er} plan d'action
Période couverte par ce rapport (période de référence)	01/2021 – 01/2023
Date de publication du rapport d'évaluation	Juillet 2023

Méthodologie d'évaluation

L'attribution de la reconnaissance est basée sur une évaluation du plan d'action déposé par l'entreprise lors de son engagement dans le programme de suivi ainsi que de son rapport de suivi transmis deux ans. L'évaluation se déroule en deux étapes :

1. **L'analyse technique** du plan d'action : assurée par un groupement des bureaux d'études ACTeon et HYSSOP mandaté par l'OFB, elle permet d'apprécier le caractère significatif de l'engagement et la mise en œuvre du plan d'action selon 9 critères détaillés dans la partie II de ce présent rapport. Pour chaque critère, l'entreprise se voit attribuer une classification (insuffisant, satisfaisant, exemplaire).
2. **La relecture de l'analyse technique** : assurée par un collectif d'acteurs représentatif des trois collèges de la gouvernance du programme (*Représentants d'entreprises, associations d'entreprises et entreprises; ONG, fondations; Autorités publiques, collectivités locales, établissement de recherche et personnalités qualifiées*), elle permet de compléter ou d'amender l'analyse technique en ajoutant des **avis motivés et pluriels des différentes parties prenantes des entreprises**. Ces avis sont à retrouver en partie IV de ce présent rapport.

L'évaluation permet ainsi d'attribuer à l'entreprise un **niveau de reconnaissance et des recommandations** dans une démarche d'amélioration continue.

Table des matières

I. SYNTHÈSE.....	4
I.1 Présentation de l'entreprise et du plan d'action.....	4
I.2 Cadre mis en place et description des actions.....	4
I.3 Synthèse de l'évaluation.....	5
I.3.1 Résultats de l'analyse.....	5
I.3.2 Conclusion évaluative.....	6
II. RECOMMANDATIONS	7
III. SYNTHÈSE DES RETOURS DES RELECTEURS	8

I. SYNTHÈSE

I.1 Présentation de l'entreprise et du plan d'action

Organisation et zone géographique	Le périmètre du plan d'action a été défini à l'échelle nationale. Il se situe sur la partie opérationnelle des activités de l'entreprise qui entraînent des répercussions importantes de dépendances et surtout d'impacts sur la biodiversité.
Secteurs d'activité	GECO INGENIERIE est spécialisée dans le Génie Écologique des milieux naturels, plus particulièrement sur la renaturation de cours d'eau, la création de frayères et d'habitats diversifiés, la continuité piscicole, la multiplication des plantes endémiques, la sauvegarde des espèces protégées et leur remise en place. L'entreprise intervient dans les études appliquées et l'expertise, l'assistance à maîtrise d'ouvrage, la réalisation de travaux, la formation et l'éducation à l'environnement
Chiffre d'affaires	1 165 800,00 € en 2016
Nombre d'employés	Le nombre de salarié est compris entre 10 et 19 salariés
Site web de l'entreprise	https://geco-ingenierie.fr/

I.2 Cadre mis en place et description des actions

Périmètre du plan d'action	Le périmètre du plan d'action se situe sur la partie opérationnelle des activités de l'entreprise qui entraînent des répercussions importantes de dépendances et surtout d'impacts sur la biodiversité. Le périmètre du plan d'action s'établit donc à l'échelle nationale.
-----------------------------------	---

Durée prévue pour la mise en œuvre	3 ans (2021-2023)
---	-------------------

Nombre d'actions cœur de métier	3	Nombre d'actions complémentaires	0
--	---	---	---

Actions cœur de métier	1	Remplacer les manchons plastiques et les dalles bi-matériaux de protection des végétaux par des produits 100% naturels et biodégradables
	2	Diminuer la quantité de contenants plastique des végétaux transplantés
	3	Accompagner un projet d'agroforesterie autour du site de l'entreprise

Observations - L'action "accompagner un projet d'agroforesterie autour du site de l'entreprise d'ici trois ans" est à reclasser en action complémentaire. C'est une action de compensation des émissions de GES de l'entreprise et non une action de diminution des GES liées aux activités de l'entreprise.

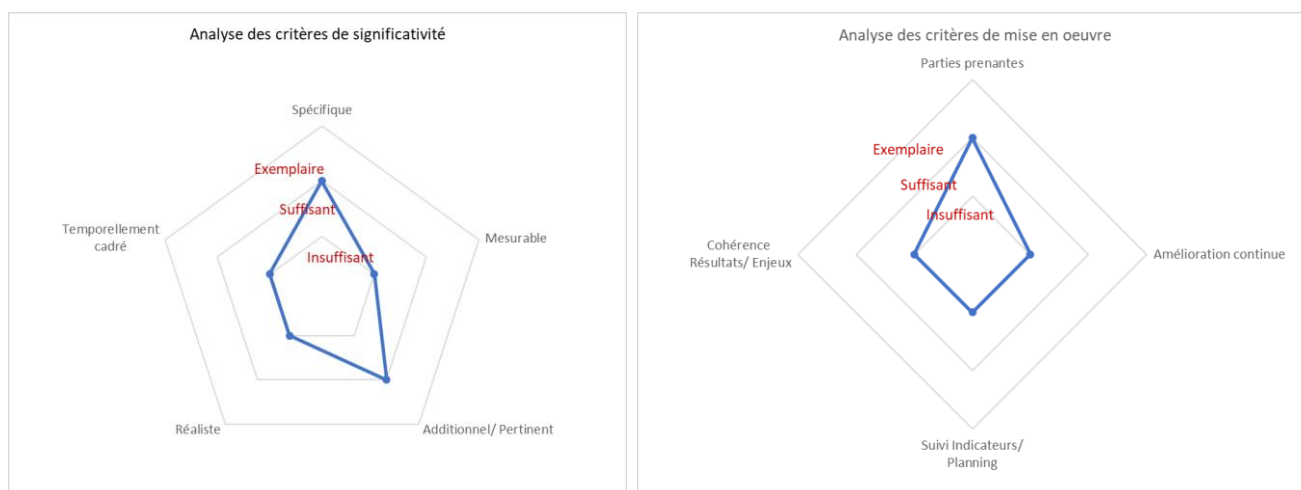
Observations - L'entreprise pourrait ajouter en actions complémentaires, l'ensemble des démarches mises en œuvre auprès des parties prenantes externes, filières amont notamment, pour réduire les contenants plastiques des plants : sollicitation et sensibilisation des entreprises qui fournissent les contenants, mobilisation des structures de certification et stations d'expérimentations en investissement direct dans la R&D et les filières qui produisent des produits alternatifs à la ressource plastique.

I.3 Synthèse de l'évaluation

I.3.1 Résultats de l'analyse

A l'issue de l'évaluation du plan d'action de GECO INGENIERIE, l'entreprise se voit attribuer le niveau de reconnaissance « En progrès » (niveau 1).

Niveau de reconnaissance : « En progrès » (Niveau 1)



Les points forts

- L'entreprise est directement impliquée dans la recherche, le développement et l'innovation pour le remplacement des contenants plastiques, de l'évolution des procédés et l'utilisation de matériaux les plus vertueux : 10% de son chiffre d'affaires y est consacré.
- L'entreprise investit directement dans le financement de filières à développer pour le remplacement des contenants plastique: composites de fibres naturelles, filière laine et lin.
- L'entreprise a clairement identifié les parties prenantes externes à mobiliser pour la mise en œuvre des actions concernant le remplacement des contenants en plastique des plants.
- A travers ses différents partenariats, l'entreprise développe ses connaissances et compétences sur le sujet, augmente la pertinence de ses actions et gagne en crédibilité dans la valorisation de ses actions.

Les points faibles

- Le manque de détails sur le suivi des actions déposées dans le plan d'action.
- Le manque de précisions (voire d'informations tout court, certains champs ne sont pas complétés) sur certains éléments nécessaires à une bonne évaluation du dossier : moyens mise en œuvre, implication des salariés...

1.3.2 Conclusion évaluative

Niveau global de reconnaissance : « **En progrès** » (Niveau 1)

GECO INGENIERIE, du fait de son domaine d'activité (restauration d'écosystèmes), a de nombreuses et significatives contributions positives à la biodiversité. Néanmoins, elle exerce aussi des pressions sur la biodiversité.

Le plan d'action présenté répond de manière adéquate à une partie des enjeux de l'entreprise vis-à-vis de la biodiversité à savoir la consommation de produits plastiques.

Il manque cependant une approche plus complète du plan d'action vis-à-vis des autres pressions sur la biodiversité : dissémination d'espèces envahissantes, pollutions, ...

Le manque de précision du plan d'action à plusieurs étapes ne permet pas de l'évaluer correctement et sans doute en deçà de sa qualité. La description des bonnes pratiques et engagements en faveur de la biodiversité déjà mis en œuvre est insuffisante pour bien mesurer la plus-value de ce plan d'action dans la trajectoire de l'entreprise.

II. RECOMMANDATIONS

Sur la base de l'évaluation réalisée, des recommandations ont été émises afin de permettre à l'entreprise de s'inscrire dans une logique d'amélioration continue. Ces recommandations doivent permettre à l'entreprise de poursuivre son engagement en faveur de la biodiversité.

- Consolider le plan d'action avec la définition d'indicateurs pertinents de suivi et des objectifs réalistes à atteindre à différents pas de temps ;
- Enrichir le plan d'action avec des actions concernant la diminution des émissions GES en lien avec l'activité de l'entreprise ;
- Compléter le plan d'action avec des actions visant à réduire le risque d'introduction des espèces exotiques envahissantes ;
- Mieux valoriser la démarche Recherche Développement et Innovation pour trouver des produits alternatifs à la ressource plastique en ajoutant des actions complémentaires au plan d'actions par exemple ;
- Étendre le réseau d'entreprises ayant un rôle à jouer sur les solutions de remplacement du plastique afin de faciliter leur adoption par les parties prenantes ;

III. SYNTHÈSE DES RETOURS DES RELECTEURS

La relecture est effectuée par des représentants de 3 collèges :

- Collège « représentants d'entreprises, associations d'entreprises »
- Collège « ONG, fondations » (non représenté pour cette entreprise)
- Collège « Autorités publiques, collectivités locales, établissements de recherche et personnalités qualifiées ».

Cette relecture vise à aboutir à une évaluation équilibrée et n'est pas une contre – expertise d'où une restitution synthétique de la part des relecteurs.

Les résultats sont retranscrits de manière synthétique ci-après.

CONCLUSIONS EVALUATIVES

L'ensemble des relecteurs est en d'accord avec le niveau de reconnaissance attribué et les conclusions évaluatives.

RECOMMANDATIONS

L'ensemble des relecteurs était en accord avec les recommandations.